

# Petit Déjeuner Presse

## « L'ARS en actions » dans le département de la Meuse

20 juin 2019

Dossier de presse



## Sommaire

<b>Présentation de la Délégation Territoriale de la Meuse.....</b>	<b>4</b>
<b>Renforcer les soins de proximité et assurer la relève démographique .....</b>	<b>5</b>
<b>Mener les chantiers innovants facilitant l'accès aux soins de proximité .....</b>	<b>10</b>

### **Contact presse**

Laura PHILIS  
[ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)

## Présentation de la Délégation Territoriale de la Meuse

**L'Agence Régionale de Santé Grand Est (ARS) dispose de délégations territoriales dans chacun des 10 départements de la région. Cette organisation, ancrée dans les territoires, assure une action au plus près des besoins de la population. Ces délégations initient une approche globale et transversale de la santé sur toute la région Grand Est.**

Les Agences Régionales de Santé ont été créées, le 1<sup>er</sup> avril 2010, par la loi Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) afin de piloter la santé publique et de réguler l'offre de soins en ville, à l'hôpital et dans le secteur médico-social.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les trois ARS Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine ne forment plus qu'une seule agence : l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

La **délégation territoriale de la Meuse**, c'est une équipe de **30 personnes** qui propose, de par leurs compétences et leur expérience, une approche globale et transversale de la santé dans la Meuse.

Son champ d'intervention couvre ainsi tous les domaines de la santé :

- **La prévention et la promotion de la santé** : favoriser l'émergence de nouveaux contrats locaux de santé, promouvoir la santé à travers les activités favorisant la santé (alimentation, activités physiques adaptées, lutte contre le tabac et les addictions...),
- **L'animation territoriale et l'accès aux soins de proximité** : favoriser l'installation des médecins libéraux dans la Meuse, soutenir la création des maisons de santé pluridisciplinaire, permettre à la population de disposer d'un accès effectif aux soins de proximité en réduisant les inégalités territoriales tout en coordonnant l'ensemble des acteurs qu'ils soient issus du monde hospitalier, du secteur médico-social, de l'ambulatoire (médecine de ville),
- **L'organisation de l'offre de soins en ville, en établissements de santé et dans les structures médico-sociales** : construire le dispositif de réponse accompagnée pour tous en lien avec les partenaires, développer les outils facilitant le parcours de santé (télémédecine...),
- **La veille et la sécurité sanitaire** avec la surveillance de la qualité des eaux de baignade, de l'eau destinée à la consommation humaine, de l'air, la lutte contre les habitats insalubres, anticiper et se préparer avec les partenaires aux situations de gestion de crises.

# Renforcer les soins de proximité et assurer la relève démographique

La transformation et l'adaptation du système de santé, pour répondre aux enjeux démographiques du territoire, passent par l'appui aux professionnels de santé et à leurs initiatives pour renforcer le décloisonnement, les coopérations pluridisciplinaires. L'ARS veille à associer et à contractualiser avec l'ensemble des acteurs impliqués dans ces démarches (professionnels de santé et leurs représentants, Assurance maladie, autres services de l'État, collectivités territoriales, etc.).

## 1. Les Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP)

Les jeunes médecins expriment le souhait, de plus en plus largement, de passer d'un exercice individuel et isolé, à un travail en équipe pluri-professionnelle.

Les MSP regroupent des professionnels de santé, médicaux et paramédicaux, qui exercent conjointement sans rapport hiérarchique et qui ont un projet de santé commun.

Depuis 2007, la Meuse a été pionnière dans la création des MSP sous l'impulsion du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins et de la Préfecture de département. L'ARS soutient les projets de MSP en accompagnant financièrement les professionnels de santé dans l'élaboration de leur projet de santé.

**Aujourd'hui, 26 maisons de santé pluridisciplinaires fonctionnent actuellement sur le département, dont 9 sur le territoire barrois.**

- **2 MSP EN CONSTRUCTION** : Belleville et Doulcon (ouvertures en 2019)
- **4 PROJETS MSP EN COURS** :
  - **Verdun** : la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la MSP est prévue le 28 juin.
  - **Bar-le-Duc avec plusieurs implantations** :
    - outre MSP à Theuriet labellisée en 2017,
    - un projet sur un quartier de la ville à la Côte Ste Catherine en lieu et place de l'ancienne école Paul Eluard, transitoire à la construction d'une MSP sur ce quartier,
    - Une en réflexion à Fains Veel.
  - **Ligny en Barrois** : les travaux devraient débuter à l'automne sur un terrain situé rue des Prairies dans un quartier politique de la ville ;
  - **Tronville-en-Barrois** : avec la mobilisation de 3 médecins généralistes et un cabinet d'infirmières pour la création d'une MSP sur le terrain attenant à la pharmacie

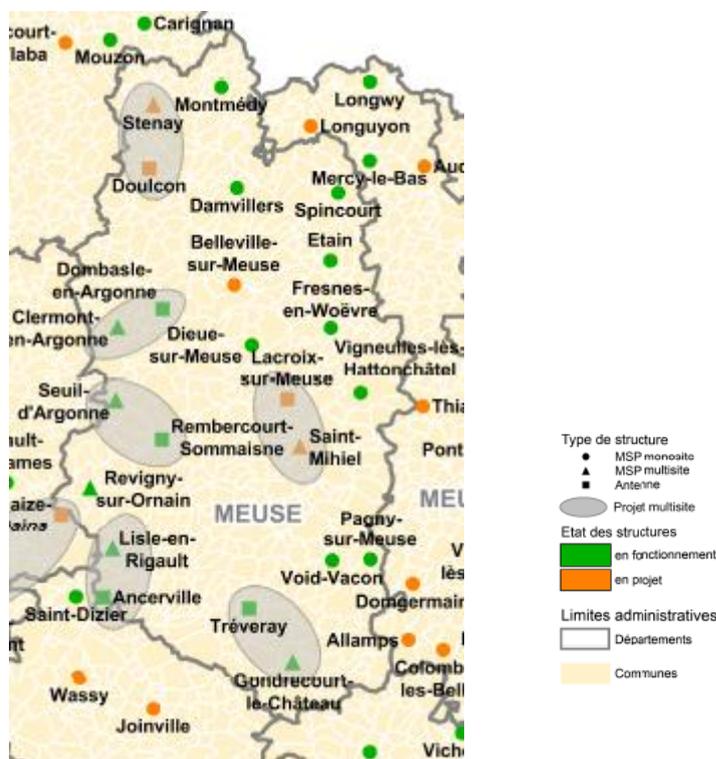
### Les avantages pour la population

- Bénéficier d'une structure locale de soins, visible et accessible pour tous, qui permette notamment d'offrir au patient un meilleur suivi, des conseils de prévention et une éducation à sa santé.
- Proposer une permanence de soins et pour les prises en charges non programmée
- Une équipe pluridisciplinaire qui peut partager aux cours de temps dédiés pour mieux prendre en charge
- Un maillon essentiel dans l'articulation Ville/Hôpital et la dynamique locale vis les Contrats Locaux de Santé (CLS) notamment

### Les avantages pour les professionnels

- Travailler ensemble pour mieux s'organiser, créer un projet commun,
- Bénéficier de plus de confort et de souplesse en matière de conditions de travail, mieux concilier sa vie familiale et professionnelle,
- Mettre en commun des moyens (équipements, personnels, locaux), partager des coûts de fonctionnement.
- Accueillir et former les professionnels de demain (maître de stage, MSP Universitaire)

### Les MSP de la Meuse



Source : ARS Grand Est, déc. 2017

**Hormis les MSP, l'exercice coordonné revêt d'autres formes telles que les équipes de soins primaires (ESP) et les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).** Ces deux modes d'organisation ont été créés pour les professionnels de santé qui veulent mieux travailler ensemble sur un territoire. Le bénéfice attendu est aussi une plus grande fluidité des parcours de santé : concrètement pour le patient « être pris en charge au bon endroit au bon moment ».

## **2. Mise en place de 3 équipes de soins primaires (ESP) à Bar-le-Duc, Ligny-en-Barrois et Etain**

### ***CONCRETEMENT, UNE EQUIPE DE SOINS PRIMAIRES C'EST QUOI ?***

**Une ESP est constituée de plusieurs professionnels de santé assurant des soins de premier recours,** dont au moins un médecin généraliste et un professionnel paramédical. Ils sont regroupés ou non sur un même site, et souhaitent se mobiliser autour d'une thématique commune bénéficiant à leurs patients : par exemple la prise en charge de personnes vulnérables (précaires, handicapées ou atteintes de maladies chroniques ....), les soins palliatifs à domicile...

Elle peut constituer une première étape à la constitution d'une maison de santé pluridisciplinaire.

L'ARS soutient financièrement la création de ces projets. **En 2018, 3 ESP ont été autorisées à Bar-le-Duc, Ligny-en-Barrois et Etain.**

### ***Les avantages pour la population***

- Une coordination d'équipe de professionnels de santé à sa disposition
- Pour une problématique donnée, permet d'avoir une articulation plus fine entre professionnels de santé (parcours de soins) et donc favorise l'accès à des soins de qualité et une meilleure prise en charge globale de la problématique

### ***Les avantages pour les professionnels***

- Travailler ensemble pour mieux s'organiser, créer un projet commun,
- Bénéficier de plus de confort et de souplesse en matière de conditions de travail, voire de revenus et mieux concilier sa vie familiale et professionnelle,
- Mettre en commun des moyens (équipements, personnels, locaux), partager des coûts de fonctionnement.
- Mieux agir sur des problématiques de santé publique

### 3. Labellisation de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Barrois, une des premières de la région Grand Est

Cette Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), labélisée en 2018, regroupe :

- 4 Equipes de Soins Primaires (ESP) créées autour des MSP de Gondrecourt-le-Château, Seuil d'Argonne-Pierrefitte sur Aire, Revigny-sur-Ornain et L'Isle-en-Rigault-Ancerville),
- 2 ESP autour des différents projets d'exercice coordonné en cours à Bar-le-Duc et autour du projet de MSP Ligny-en-Barrois,
- Le Centre Hospitalier de Bar-le-Duc,
- La Clinique du Parc à Bar-le-Duc,
- Le CHS de Fains-Véel,
- Le Centre-Hospitalier de Saint-Dizier.

Par ailleurs, les structures médico-sociales du territoire peuvent également adhérer à la CPTS ainsi que la PMI, médecine du travail, médecine scolaire, etc.

#### *CONCRETEMENT, UNE COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE, C'EST QUOI ?*

Elle a l'ambition de rapprocher les professionnels de santé de ville, des établissements de santé, des acteurs de la prévention ou promotion de la santé, des établissements et services médico-sociaux, sociaux, qui souhaitent se coordonner sur un territoire, pour répondre aux besoins en santé de la population. C'est donc un véritable projet de santé pour la population qui est le préalable à cette contractualisation entre les professionnels et l'ARS.

L'objectif est de « **mailler** » le territoire en faisant en sorte que tous les professionnels de santé, qu'ils soient issus de l'Hôpital, de la médecine de ville, du monde médico-social se coordonnent et travaillent ensemble et en complémentarité pour que les parcours de prises en charge n'aient pas de ruptures et que les patients aient la garantie de bons soins aux bons moments, de façon adaptée et graduée.

- **1 CPTS en projet : Commercy**
- **1 CPTS sur le nord meusien en réflexion**

#### **4. Ouverture à Revigny-sur-Ornain d'une MSP à vocation universitaire en lien avec la Faculté de Médecine de Nancy**

Au-delà des caractéristiques communes aux maisons de santé, c'est le caractère universitaire du projet qui est intéressant au travers de l'axe de formation des étudiants et celui du développement de la recherche.

Ce projet a pour enjeu de renforcer de l'attractivité médicale du département de la Meuse. L'objectif est de lutter contre la désertification médicale et de dynamiser l'installation de professionnels de santé en centre-ville.

Etude par un médecin chef de clinique et thésard accueilli au sein de la MSP d'une dimension de l'activité de soins

# Mener les chantiers innovants facilitant l'accès aux soins de proximité

L'ARS s'engage à soutenir les collectivités territoriales dans la mise en œuvre d'un projet de santé de territoire au bénéfice des habitants du territoire. **Pour faciliter la réalisation de ces projets, l'ARS Grand Est dégagera une dotation de 5 M€ pour les 3 années à venir.**

## 1. E Meuse Santé, un projet territorial de santé

La Meuse est emblématique du monde rural par ses caractéristiques démographiques, économiques et sociales. Le projet territorial de santé, E Meuse santé, anticipe les risques d'évolution défavorables en matière de santé et répond aux enjeux d'accessibilité aux soins de la population.

Il propose ainsi de coordonner des solutions e-santé s'appuyant de nouvelles organisations et pratiques professionnelles médicales. Il permet, en outre, de créer un outil d'attractivité territoriale.

C'est une alliance de territoire autour du département de la Meuse, leader et préfigureur, des deux agglomérations Meusiennes, Bar-le-Duc et Verdun, de la région Grand Est et de l'ARS, qui fédèrent les compétences de leurs collectivités autour de cet enjeu majeur au bénéfice des professionnels et au profit de la population.

### 6 objectifs majeurs :

- Améliorer la prévention et le dépistage
- Améliorer l'accès aux soins
- Améliorer la prise en charge et le suivi des maladies chroniques
- Renforcer le rôle du patient atteint d'une maladie chronique
- Améliorer le suivi des femmes enceintes

Un showroom de présentation est prévue début juillet à Bar-le-Duc.

### *Les projets les plus avancés*

- **DIABELOOP** : il s'agit de suivre le diabète insulino-dépendant en temps réel grâce à une pompe à insuline connectée et intelligente) qui s'appuie sur une organisation nouvelle des pratiques et des professionnels ; des infirmiers formés vont au domicile du patient régulièrement pour adapter les préconisations, accompagner le patient dans sa prise en charge et questionnements

- **DIABEO**  
Télésurveillance à domicile des patients atteints de diabète de type 2 par SANOFI  
En cas de problème un rapport est envoyé sur l'ordinateur du diabétologue pour une convocation du patient
- **MY DIABY**  
Télésurveillance du diabète gestationnel  
En cas de problème un rapport est envoyé sur l'ordinateur du diabétologue pour une convocation du patient
- **AVALUN** : il s'agit d'effectuer une analyse des actes de biologie hors laboratoire et par glycémie capillaire (comme pour mesurer le taux de glycémie au bout du doigt).

***Les avantages pour la population***

- Il n'y a pas de prise de sang et donc plus de confort et de liberté
- Les résultats sont connus immédiatement

***Les avantages pour les professionnels***

- Il n'y a pas de prise de sang et de déplacement à organiser dans les EHPAD
- Transmission immédiate du résultat qui permet au professionnel d'adapter le traitement
- Une intervention plus rapide

***Les partenaires***

AVALUN / CEA ensemble des partenaires E Meuse

- **CATEL** : il s'agit d'organiser la télésurveillance des femmes enceintes

***Les avantages pour la population***

- Un meilleur suivi des femmes enceintes à domicile par le renforcement et l'appui de nouvelles organisation et pratiques des professionnels de santé autour du parcours de la femme enceinte, des parents et de l'enfant grâce aux nouvelles technologies
- L'apprentissage de bonnes habitudes et des bons gestes
- Consolider le rôle et compétences parentales
- Permettre un nouveau canal de dialogue

***Les avantages pour les professionnels***

- C'est un appui au parcours des futures mamans
- Les professionnels auront plus d'éléments d'analyse pour le suivi des futures mamans
- Renforcer les pratiques et organisation des professionnels
- Placer le bon soin par la bonne personne au bon moment

***Les partenaires***

Ensemble des PS de santé du parcours, soins de ville, médico-social et GHT

## 2. Le soutien à la parentalité

Dans le cadre du Projet Régional de Santé (PRS), la Meuse est le département référent pour expérimenter différents dispositifs qui visent à soutenir parents et professionnels dans le parcours de santé des enfants et adolescents. Le plan d'actions s'appuie également sur le développement des compétences psychosociales de l'enfant et de l'adolescent sur des thématiques de santé tel que la nutrition, l'utilisation des écrans, vie affective et sexuelle, addictions...

- **Ecoute'émotion**

Il s'agit d'un dispositif permettant, après évaluation, un accès facilité à des consultations de psychologues prises en charge par l'Assurance Maladie pour les jeunes concernés et leurs familles.

L'accès aux consultations de psychologues libéraux sera gratuit aux jeunes de 11 à 21 ans dans la limite de 10 séances encadrées par deux séances de bilan. Les parents auront eux-mêmes accès à deux consultations de prise en charge.

La Meuse a été retenue pour cette expérimentation. La formation des PS a été réalisée.

**Depuis novembre 2018, 32 adolescents sont pris en charge.**

- **Fil pro ados**

C'est une cellule de coordination portée par la MDA qui a pour objectif d'améliorer l'offre d'accompagnement en santé globale des adolescents, jeunes adultes et de leur famille se trouvant dans des situations complexes, sur le département

**Plus-values**

Pour les adolescents : construction collective de réponses adaptées à leur parcours

Pour les professionnels : création d'un espace de travail pour échanger sur des situations qui en tant que professionnels ne peuvent être solutionnées seul

**Depuis le début de l'expérimentation (mars 2017), 69 situations ont été prises en charge.**

- **L'expérimentation du programme de parentalité positive « Triple P », on line, auprès de 2000 familles meusiennes.**

C'est un programme en ligne en huit modules pour des parents d'enfants jusque 12 ans qui ont des questionnements par rapport au comportement de leur enfant, des problèmes de mobilité ou de temps et/ou qui ont besoin d'aide mais ne souhaitent pas être en lien avec des professionnels (peur du jugement...).

Un partenariat avec l'association RESADOM permet la mise en œuvre de cette expérimentation avec les acteurs du territoire pour relayer ce programme au plus près des familles et l'inscrire de manière complémentaire aux actions déjà menées. **L'expérimentation sera lancée auprès des familles le 26 juin 2019.**

- **Projet Filière Parentalité / accompagnement sortie maternité – suivi gynéco**  
Création d'un service de soins périnatalité à domicile : passage d'une auxiliaire de puériculture en complément du passage d'une sage-femme (hospitalière/libérale/PMI) dans le prolongement de l'hospitalisation.
- Dans le cadre de la Maison des Parents et des Enfants, **la mise en place de 2 centres parental de 15 places**, 1 à Verdun et 1 à Bar Le Duc ; gérés par le SEISAAM et financés par le Conseil Départemental de la Meuse. C'est un service social de prévention qui propose un hébergement et une aide aux jeunes femmes en couple, ou célibataires, en situation de vulnérabilité psychosociale ou souffrant de problèmes de santé associés, (addiction, santé mentale, etc.) enceintes ou ayant un enfant de moins de 3 ans.

### 3. Les contrats locaux de santé (CLS)

Les contrats locaux de santé permettent, sur un territoire donné, d'associer les acteurs autour des enjeux d'un territoire portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et la santé environnementale. Ils déclinent la politique et les orientations définies dans le Projet Régional de Santé en s'appuyant sur les dynamiques locales.

Conclus entre l'Agence Régionale de Santé et les collectivités territoriales, ils constituent ainsi une véritable opportunité pour une meilleure articulation avec les politiques publiques pilotées par les partenaires dans une logique de cohérence, de coordination et de décloisonnement.

La population, les professionnels et les institutions doivent trouver dans ce dispositif un cadre commun d'intervention garantissant une meilleure lisibilité et pérennité des actions.

**En Meuse, 3 CLS 2<sup>nde</sup> génération ont été contractualisés. Parmi les actions de santé, notons :**

- CLS Argonne Meuse (2019-2023) avec notamment la formation de relais auprès de la population des premiers secours et utilisation de défibrillateurs automatiques, accompagnant leurs installation dans les communes. Une action de sensibilisation sur l'hygiène bucco-dentaire auprès des classes élémentaires.
- CLS PETR Cœur de Lorraine (2018-2022) avec notamment le renforcement des infirmières du protocole de coopération « Asalée » (action de santé libérale en équipe). Ce dispositif permet à des médecins généralistes de bénéficier de l'assistance de ces infirmières, qui prennent alors prendre en charge les patients atteints d'une maladie chronique, principalement du diabète, des risques cardiovasculaires ou une BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive).

- CLS des Portes de Meuse (septembre 2019-2023) avec notamment la prévention à l'usage des écrans (Internet, réseaux sociaux, jeux vidéo) auprès des jeunes.

## 2 CLS sont en projet :

- **Le futur Contrat Local de Santé (CLS) de la Ville de Bar-le-Duc**

Un contrat local de santé (CLS) est en cours d'élaboration avec comme premier objectif de renforcer la présence médicale. Il intégrera notamment la réalisation de projets innovants, participant à l'attractivité du territoire et à l'amélioration de l'accès aux soins :

- le projet de **maison des internes et des étudiants en santé de Bar-le-Duc**, dotée d'un centre ressources tourné vers les nouvelles technologies appliquées à la santé et la formation initiale et continue à distance
  - la réalisation d'au moins **4 nouvelles maisons de santé pluriprofessionnelles** dans la communauté d'agglomération et des centres de soins non programmés.
  - Accès à des facteurs d'amélioration de certains déterminants de santé par l'accès à des exercices sportifs par exemple
  - Santé mentale
- **Le futur Contrat Local de Santé (CLS) de la Ville de Verdun.** Parmi les éléments discutés avec les acteurs :
    - la création d'une application en prévention, en lien avec E Meuse, pour et par un public jeune et un travail sur l'articulation entre la médecine de Ville et l'hôpital de Verdun. Création avec un public jeune
    - MSP
    - Projet de Maison des internes et professionnels de santé
    - Accès à l'activité physique
    - Addictions, santé mentale

